

+ fiche **3** **Éclairage**

L'éclairage des locaux de travail est un élément essentiel pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Le confort visuel recherché sera obtenu en privilégiant l'éclairage naturel, qui comprend la vue sur l'extérieur à hauteur d'homme, complété par un éclairage artificiel adéquat.



Éclairage de locaux de travail avec vue sur l'aire de livraison

1 - Vue sur l'extérieur à hauteur d'homme

Dès la conception du bâtiment, installer des châssis vitrés à hauteur des yeux, offrant une vue sur l'extérieur : ceci permet aux opérateurs d'alterner entre vision de loin et vision de près et réduit notablement la fatigue oculaire.

Ces châssis vitrés contribuent de fait à l'éclairage naturel préconisé.



Vue sur l'extérieur à hauteur d'homme

2 - Éclairage naturel

Dès la conception du bâtiment :

- prises de jour translucides en toiture (pour prévenir l'éblouissement), généralement couplées aux exutoires de désenfumage (ex. skydômes), de résistance mécanique > 1200 J. ►

Prévoir un barreaudage en sous-face (dispositif anti-intrusion et anti-chute). ▼



Barreaudage en sous-face d'un lanterneau



Prises de jour en toiture

- prises de jour latérales. ▶

Tenir compte de l'implantation des racks de stockage pour le positionnement de ces ouvertures.

- portes d'accès à l'aire de livraison transparentes.



Prise de jour latérale dans une réserve de drive adossé

3 - Éclairage artificiel

À installer en complément de l'éclairage naturel afin de garantir les niveaux minimaux d'éclairage suivants :

- 300 lux en zone de livraison et dans les réserves,
- 50 lux aux abords du bâtiment et sur les parkings.

Veiller à optimiser l'emplacement des luminaires vis à vis de l'implantation des racks de stockage et dans la perspective d'interventions ultérieures (ex. remplacement d'une lampe).



Implantation d'un éclairage artificiel centré par rapport à l'allée

Pour plus de précisions, se référer notamment à la documentation suivante :

- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthode et connaissances techniques. [Brochure INRS ED 950](#)
- Fiche pratique de sécurité. L'éclairage naturel. [Brochure INRS ED 82](#)
- Fiche pratique de sécurité. Eclairage artificiel au poste de travail. [Brochure INRS ED 85](#)
- Entrepôts du commerce et de la grande distribution. Guide pour la prévention des risques du métier de préparateur de commandes. [Brochure INRS ED 6039](#)